



Notre-Dame de Bellecombe

ARRÊTÉ MUNICIPAL n° 40-23 DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Le Maire de la Commune de Notre-Dame de Bellecombe,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2225-1 et suivants, L.2213-32 et R.2225-1 et suivants ;

Vu le Décret n° 2015-235 du 7 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2015 fixant le Référentiel National de la Défense Extérieure Contre l'Incendie NOR : INTE1522200A ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 octobre 2018 approuvant le Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (R.D.D.E.C.I.) de la Savoie ;

Considérant que le Maire assure la défense extérieure contre l'incendie sur son territoire de compétence,

Considérant que, dans ce cadre et conformément aux dispositions de l'article R.2225-4 du CGCT, le Maire a vocation à identifier les risques, la quantité, la qualité et l'implantation des points d'eau incendie,

Considérant que l'inventaire des points d'eau incendie peut être réalisé à l'aide des informations disponibles à partir de la base de données informatisée du S.D.I.S.73, mise à disposition de la Commune, par convention gratuite,

Considérant enfin que cette mission doit également prendre en compte les règles définies au niveau départemental dans le R.D.D.E.C.I. pris par arrêté préfectoral précité en date du 17 octobre 2018,

ARRÊTE

Art. 1^{er}. – Définition du territoire de compétence

Le présent arrêté est applicable sur la Commune de NOTRE-DAME de BELLECOMBE.

Art. 2. – La liste des Points d'Eau Incendie (P.E.I.)

L'ensemble des P.E.I. publics et privés concourant à la D.E.C.I. du territoire de compétence et des sites particuliers sont ceux figurant dans la liste annexée au présent arrêté (annexe 1).

Art. 3. – L'organisation de l'information entre les différents acteurs

Les échanges d'informations entre les différents acteurs de la D.E.C.I. concernant les actions de maintenance, de contrôles techniques, ainsi que les état de disponibilité et d'indisponibilité s'effectuent par l'intermédiaire de la base de données départementale informatisée des P.E.I.

L'intégration automatique dans le logiciel de gestion des P.E.I. du résultat de contrôle technique peut se faire à l'aide d'un fichier d'import figurant en annexe du R.D.D.E.C.I. L'opération est effectuée par le service D.E.C.I. du S.D.I.S. 73.

Toute création, suppression, déplacement ou modification des caractéristiques d'un P.E.I. public ou privé doit faire l'objet d'une information au S.D.I.S. Ce dernier

intégrera ces changements dans sa base de données si l'information n'est pas directement renseignée par le service public de D.E.C.I. dans le logiciel des P.E.I.

Les cas de carence programmée de tout ou partie de la D.E.C.I. (nettoyage de réservoirs, travaux sur les réseaux, etc...) devront faire l'objet d'un signalement au S.D.I.S. via l'adresse électronique suivante : deci@sdis73.fr;

Art. 4 - Les modalités de réalisation des contrôles techniques et fonctionnels des P.E.I.

La périodicité des contrôles technique de mesures (débit/pression) est fixée au minimum une fois tous les cinq ans, selon les dispositions du R.D.D.E.C.I.

La périodicité des contrôles fonctionnels mentionnés dans le R.D.D.E.C.I. est fixée à 5 ans maximum.

Le Maire est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Préfet de la Savoie et transmis au S.D.I.S. 73.

Art. 5 – Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- S.D.I.S. – Groupement Gestion des Risques
- M. le Lieutenant, Commandant le Centre de Secours ;
- Centre de Secours Principal d'Albertville ;
- M. le Responsable de la Maison Technique du Département Albertville-Ugine ;

Fait à Notre-Dame de Bellecombe, le 7 juillet 2023.

M. le Maire



MOLLIER Philippe

Inventaire des Points d'Eau Incendie (PEI)

N° PEI	Lieu-dit	Localisation (précise) Adresse	Type de PEI	Diamètre nominal	Mesures :			Domaine	Risque défendu	Conformité RDDECI Rappels : Q < à 30 m3/h = non opérationnel Q < débit requis = non conforme	Observations Année changement
					Rappels débits requis (Q) :						
					Pression statique (en bar)	Débit requis (en m ³ /h)	Pression dynamique au débit requis (en bar)				
1	Arcanière	Route du Plan Dernier	PI	100	6.7	60	3.6	Public	Habitations	Opérationnel Conforme	2021
2	Les Frasses	Route du Plan Dernier	PI	100	7	60	3.8	Public	Habitations	Opérationnel Conforme	
3	Les Frasses	Route du Plan Dernier	PI	100	5.5	60	3	Public	Habitations	Opérationnel Conforme	
4	La Thuile	Route du Plan Dernier	PI	150	6.8	60	4.6	Public	Habitations	Opérationnel Conforme	
5	La Thuile	Route du Plan Dernier	PI	150	7.2	60	4.8	Public	Habitations	Opérationnel Conforme	
6	Les Georgières	Impasse du Char	PI	150	7.9	60	6.5	Public	Habitations	Opérationnel Conforme	
7	Le Coin	Route du Coin	PI	100	5.8	60	4.6	Public	Habitations	Opérationnel Conforme	2013
8	Les Georgières	Route du Coin	PI	100	6.2	60	4.1	Public	Habitations	Opérationnel Conforme	
9	Carrefour Rte Coin	Route du Coin	PI		6.1	60	2.5	Public	Habitations	Opérationnel Conforme	2014
10	Le Planay	Impasse de la Chapelle	PI	100	6.4	60	1	Public	Habitations	Opérationnel Conforme	2021
11	Le Planay	Route du Plan Dessert - garage comm	PI	100	6.5	60	1.2	Public	Habitations	Opérationnel Conforme	2019
12	Le Planay	Route du Plan Dessert	PI	100	5.2	60	1	Public	Habitations	Opérationnel Conforme	2019
13	Le Crêt	Route du Plan Dessert	PI	100	4	60	1	Public	Habitations		
14	La Rionderie	Sentier de la Rionderie	PI	100	2.5	60	1.5	Public	Habitations	Opérationnel Conforme	
15	Lachat	Route du Lachat (vers tennis)	PI	80	3.8		0	Public	Habitations		
16	Lachat	Route du Lachat	PI	100	3.6		1	Public	Habitations	Opérationnel Conforme	2021
17	Chéloup	Route du Mont-Rond (derrière local poub)	PI	100	3.3		0	Public	Habitations		
18	Sous les Grangettes	Impasse du Samarcande	PI	100	4		0	Public	Habitations		
19	Lachat	Route du Lachat	PI	100	6.6		0	Public	Habitations		
20	Lachat	Route du Lachat	PI	100				Public	Habitations	Opérationnel Conforme	2022
21	Lachat	Impasse du Reguet	PI	100				Public	Habitations	Opérationnel Conforme	2022
22	Lachat	Route du Lachat	PI	100	4.5		0	Public	Habitations		
23	Les Béguelins	Route du Lachat	PI	100	7.9	60	3	Public	Habitations	Opérationnel Conforme	
24	Les Béguelins	Route du Lachat	PI	100	5.3	60	3.5	Public	Habitations	Opérationnel Conforme	2014
25	Sur le Chardonnet	Chemin de la Praise	PI	100	8.5						
26	Les Favrays	Route du Lachat	PI	100	7.5	60	3	Public	Habitations	Opérationnel conforme	2016
27	Chéloup (en haut)	Impasse du Chéloup	PI	80	1.5		0	Public	Habitations		
28	Le Tovet	Sur la piste accès virage Tovet	PI	100	6.5	60	4	Public	Habitations	Opérationnel conforme	
29	Le Revêt	Rue de Savoie	PI	100	4.5	60	1.5	Public	Habitations	Opérationnel conforme	
30	Remontées mécan	Impasse du Fay	PI	100	6.5	60	2.5	Public	Habitations	Opérationnel conforme	
31	Les Biolles	Chemin des Alpagnes	PI	100	5.8	60	2	Public	Habitations	Opérationnel conforme	
32	Les Biolles	Impasse du Mont Fleuri	PI	100	7	60	1.5	Public	Habitations	Opérationnel conforme	2016
33	Les Biolles	Rue des Biolles	PI	100	7.8	60	1.2	Public	Habitations	Opérationnel conforme	
34	Les Biolles	Impasse des Combes	PI	100	6.5	60	0.5	Public	Habitations	Opérationnel conforme	2021
35	Les Biolles	Rue des Biolles	PI	100	6.1	60	1.2	Public	Habitations	Opérationnel conforme	
36	Chef-lieu (derrière bâtiment Belles Roches)	Impasse des Belles Roches	PI		7	60	1.5	Public	Habitations	Opérationnel conforme	
37	Chef-lieu (à côté des Armaillis)	Route de la Cour	PI	100	7			Public	Habitations	Opérationnel conforme	
38	Bourjaillet	Route de la Cour	PI	100	7	60	4.5	Public	Habitations	Opérationnel conforme	
39	La Cour	Route de la Cour	PI	100	7.3	60	6	Public	Habitations	Opérationnel conforme	
40	Devant patinoire	Rue de Savoie	PI	100	6.8	60	4.5	Public	Habitations	Opérationnel conforme	
41	Derrière abri bus	Place de l'Église	PI	100	7.8	60	6	Public	Habitations	Opérationnel conforme	

Inventaire des Points d'Eau Incendie (PEI)

N° PEI	Lieu-dit	Localisation (précise) Adresse	Type de PEI	Diamètre nominal	Mesures :			Domaine	Risque défendu	Conformité RDDECI Rappels : Q < à 30 m ³ /h = non opérationnel Q < débit requis = non conforme	Observations Année changement
					Rappels débits requis (Q) : PEI Ø 80 30 m ³ /h ; PEI Ø 100 60 m ³ /h ; PEI Ø 150 120 m ³ /h						
					Pression statique (en bar)	Débit requis (en m ³ /h)	Pression dynamique au débit requis (en bar)				
42	Terrains tennis	Route de Crest-Voland	PI	100	5.4		1	Public	Habitations		2014
43	Les Biolles (sommets)	Impasse des Alpages	PI	100	4.6		1	Public	Habitations	Opérationnel conforme	2016
44	Les 3 Mousquetaires	Impasse des Alpages	PI	100	5.3	60	0.5	Public	Habitations		
45	Les Gaulets	Chemin du Château	PI	100	7.4	60	2	Public	Habitations	Opérationnel conforme	
46	Les Gaulets	Chemin du Château	PI	100	7.2	60	1.5	Public	Habitations	Opérationnel conforme	
47	Aux Excoffonières	Impasse de la Corne	PI		18			Public	Habitations		
48	Le Soplât	Chemin des Corbières	PI		12			Public	Habitations		
49	Les Aravis	Impasse des Aravis	PI	100	6.2	60	3	Privé	Habitations	Opérationnel conforme	
50	Cimetière Balcons Charvin	Impasse du Mont Charvin	PI	100	6.4		0	Public	Habitations	Opérationnel conforme	
51	Lachat (carrefour)	Route du Lachat	PI	100	4		1	Public	Habitations	Opérationnel conforme	
52	La Germandière (à côté de la maison)	Route de la Germandière	PI	100				Public	Habitations	Non opérationnel	
53	CD 2018 Pont de Bellecombe	Route de la Germandière	PI	100				Public	Habitations	Non opérationnel	
54	Local canons à neige	Route du Chardonnet	PI	150	11.5	60	10.5	Public	Constructions, installations diverses	Opérationnel conforme	
55	La Bâle devant ferme Grognox Edvane	Route du Plan Dernier PEHD 160			10	60	3.8	Public	Habitations	Opérationnel conforme	2011
56	Au bout réseau Frasses	Impasse de la Thuile PEHD 160	PI		10.2	60	3.5	Public	Habitations	Opérationnel conforme	2012
57	Chéloup (à côté du bassin bas)	Route du Mont-Rond	PI	100	3.3		1	Public	Habitations	Non opérationnel	2014
58	Les Excoffonières	Route du Plan Dessert	PI	100	4.5		1	Public	Habitations	Non opérationnel	2016
59	Sous réservoir Grangettes	Route du Mont-Rond	PI	100	0.2		0.2	Public	Habitations		2018
60	Création antenne en 2019	Route du Chardonnet	PI	100	6.8	60	3.8	Public	Habitations	Opérationnel conforme	2019
61	Chéloup (bassin haut)	Carrefour impasse Chéloup et sentier Grangettes	PI	100	7.6		1	Public	Habitations	Non opérationnel	2011
2000	Réservoir Grangettes	RA								Opérationnel conforme	